



Double Perspective



Perspective Manche

CONTRAT DE LOCATION

Maison

Vous trouverez ci-inclus les conditions générales et particulières du contrat de location convenu entre :

• Propriétaire :

Barbara Orosz

Adresse : 66 rue de la Grâce de Dieu

50380 Saint-Pair-sur-Mer

Tel 06.32.38.52.19

Email : double.perspective@orange.fr

Web: www.double-perspective.com

• Locataire :

Nom

.....

Adresse

.....

.....

Tel :

.....

Email :

.....

1 - OBJET DE LA LOCATION

- Immeuble loué en meublé : Perspective Manche
- Nombre de pièces : 6
- Capacité limitée de personnes : 6
- Adresse de la location :

66 rue de la Grâce de Dieu 50380 Saint-Pair-sur-Mer - France

2 - CONDITIONS DE LOCATION

- Frais de ménage en supplément par séjour : 150 €
- Les animaux sont admis moyennant un supplément de 50 € par animal pour ménage spécifique dû à la présence d'un animal / Allergies
- La location comprend le ménage, les lits faits, le linge de maison (draps, serviettes de toilettes, torchons de cuisine).
- En haute saison (printemps - été) : l'eau, l'électricité, le WIFI, et la piscine chauffée sont prévus dans le prix.

- En hiver (automne - hiver): La consommation d'eau, d'électricité, le WIFI, et le bois pour la cheminée sont prévus dans le prix.
- Etat des lieux à signer au début et à la fin du séjour, ainsi qu'une convention de non responsabilité.
- Une attestation par l'assureur du locataire prévoyant la garantie villégiature est à fournir impérativement au présent contrat.
- Minimum du séjour : 7 jours
- Maximum du séjour : 90 jours
- Horaire d'arrivée : 15 h à 17h
- Horaire de départ : 12 h maximum.

Compter une 1/2 heure pour l'état des lieux d'arrivée et de départ.

3 - ANNULATION

- Les vacanciers qui effectuent l'annulation au moins 60 jours avant la date d'arrivée obtiendront un remboursement à hauteur de 100%.
- Les vacanciers qui effectuent l'annulation de 60 à 30 jours avant la date d'arrivée obtiendront un remboursement à hauteur de 50%.
- Si l'annulation est effectuée après les date indiquées, les vacanciers n'obtiendront aucun remboursement.
- Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.
- En cas d'annulation de la location par le propriétaire : ce dernier reversera au locataire la totalité du montant qu'il a perçue.

4 - PAIEMENT

Il est possible de payer :

- (a) Par PayPal sur le site **www.double-perspective.com** sans créer de compte.
- (b) Par virement bancaire

5 - DÉPOT DE GARANTIE :

- (a) Pour les voyageurs ayant réservé via www.double-perspective.com : 2000 € (deux milles euros) payables par virement Paypal ou bancaire en même temps que le montant du séjour.
 - Restitution de la caution dans les 5 jours de la fin du séjour via Paypal ou virement bancaire (en totalité si aucune dégradation n'est constatée - ou avec déduction des frais de réparation).
 - Toute dégradation ou détérioration sera notifiée sur l'état des lieux de sortie.
 - Les montants des réparations seront débités directement sur la caution ou seront déclarées à l'assureur du locataire.
- (b) Pour les voyageurs ayant réservé via Booking, Airbnb ou Aritel : Dépôt d'un chèque de caution de 3000 € à votre arrivée, ou photocopie de votre carte bancaire utilisée pour la réservation, avec remise de votre carte d'identité ou de votre passeport en début de séjour.
 - La carte d'identité ou le passeport seront rendus à la fin de votre séjour ou après remboursement des dégâts occasionnés.
 - Signature d'une attestation vous engageant à prendre à vos frais toute dégradation faite durant votre séjour et notifiée sur l'état des lieux de sortie.
- (c) Dans les deux cas, vous devrez impérativement fournir au présent contrat une attestation d'assurance villégiature.

NON DU TITULAIRE DE LA CARTE
BANCAIRE:.....

N° DE LA CARTE
BANCAIRE.....

DATE D'EXPIRATION :
.....

CRYPTOGRAMME DE LA CARTE
BANCAIRE :.....

Accord du propriétaire de la carte bancaire comme dépôt de garantie :

Signature avec la mention « Bon pour accord » :

6 - DATES DE LA LOCATION

du...../...../.....à 15 heures
au/...../.....avant 12 heures

7 - MODALITÉS

- Cette location prendra effet dès réception par mail à double.perspective@orange.fr, ou par tout autre moyen dans les 48h suivant la réservation, du présent contrat dûment rempli et signé et des documents demandés
- La totalité du montant du séjour payé via PayPal ou par tout autre moyen.
- Au-delà de ces 48h, cette proposition de location sera annulée et je disposerai du meublé à ma convenance.

8 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- Le propriétaire fournira le logement conforme à la description qu'il en a faite et le maintiendra en état de service.
- L'état des lieux et l'inventaire du mobilier et des divers équipements seront faits au début et à la fin du séjour par le propriétaire ou son représentant, et le locataire.
- La convention de non responsabilité doit être signée et jointe au présent contrat ainsi que l'attestation de l'assurance villégiature.
- A l'entrée dans les lieux le propriétaire doit offrir sa location dans un parfait état de propreté.

9 - UTILISATION

- Le nombre des locataires ne pourra dépasser la capacité d'accueil indiquée.
- De la même façon, la location ne pourra bénéficier à des tiers.
- Le brasero extérieur ne peut être utilisé en cas du moindre vent.

10 - DESCRIPTION DE LA LOCATION

- Le logement :

L'habitation d'une surface de 110 m² date de 1990.

Au rez-de-chaussée

- Salon de 20 m² avec cheminée insert, TV, Wifi
- Cuisine / Salle à manger de 30 m²
- Veranda de 10 m²
- Chambre de 13 m² avec entrée privée, salle de bain et dressing
- Toilette indépendant avec lave main

À l'étage

- Chambre vue sur mer de 16 m² avec un lit double de 160 x 200 cm, un dressing de 2 m² et une terrasse balcon de 10m²
- Chambre des moussaillons de 11 m² avec 2 lits simples de 90 x 200 cm
- Un toilette indépendant
- Une salle de bain de 10 m² avec douche et baignoire

- Coté extérieur / vue Mer :

100 m² de terrasse avec vue sur mer à 180°

Un couloir de nage de 2,20 x 6,50. mètres chauffé à 30 °

Différents salons de jardins éparpillés

Un chemin privatif vers la plage

LE LOCATAIRE RECONNAIT AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES
CONDITIONS DU PRESENT CONTRAT.

LES DEUX PARTIES DECLARENT AVOIR EU CONNAISSANCE DES
CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE LOCATION.

Fait le..... à.....

Le propriétaire : Barbara Orosz

Signature :

Adresse : 66 rue de la Grâce de Dieu 50380 Saint-Pair-sur-Mer

Mail : double.perspective@orange.fr / port : 06.32.38.52.19

Fait le à.....

Le locataire avec mention « lu et approuvé »

Adresse :

Signature :

.....

Mail :

Port :

DOCUMENTS À JOINDRE AU PRÉSENT CONTRAT :

- Photocopie de la carte d'identité recto - verso ou du passeport du locataire
- Photocopie de la carte bancaire / caution
- Attestation d'assurance villégiature du locataire
- Convention de non responsabilité signée par le locataire



Perspective Manche

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Il appartient à nos locataires de prendre toutes les précautions nécessaires pour l'usage des installations de cette location saisonnière sis au 66 rue de la Grâce de Dieu 50380 Saint-Pair-sur-Mer, en particulier le bassin de nage et les escaliers extérieurs .

Les locataires reconnaissent dégager entièrement la responsabilité du propriétaire en cas d'accident survenant à eux-mêmes, leur famille ou leurs invités.
(Afin d'éviter tous risques d'accidents, nous vous demandons de surveiller particulièrement les jeunes enfants).

Tout dysfonctionnement devra être signalé dans les plus brefs délais.

Aucune indemnité ne pourra être ni ne sera réclamée par le ou les réservataires.
Tout matériel endommagé ou détruit sera facturé au responsable.

L'utilisation de la plancha à gaz, du bassin de nage et autres matériels est sous la responsabilité des locataires.

Le brasero extérieur n'est pas à disposition du locataire.

Je soussigné(e) Mr ou Mme
Demeurant au
certifie avoir pris connaissance des clauses citées ci-dessus.

Décharge de toute responsabilité Madame OROSZ Barbara demeurant au 66 rue de la Grâce de Dieu 50380 Saint-Pair-sur-Mer

Cette décharge rentrera en vigueur du...../...../.....au...../...../.....

Fait le/...../ 20.....

Signature précédée de la mention : Lu et Approuvé

Propriétaire :

Locataire :

**Formulaire à joindre au Contrat de Location
Et à faire compléter par l'assureur du locataire**

A T T E S T A T I O N

La Compagnie d'Assurance :

Représentée par (intermédiaire) :

Atteste que M. Mme (locataire) :

Est (sont) assuré(s) par le contrat n°

Période de validité du Au

Prévoyant la garantie villégiature, notamment pour les dommages matériels et immatériels
causés aux tiers d'autrui, résultant de sa responsabilité locative à l'égard du propriétaire y
compris le mobilier mis à sa disposition.

Fait à

Le

Signature et cachet